



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 22 avril 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240422/28

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre – Président ;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins ;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins ;
Jean-Jacques FLAHAUX, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE,
Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN,
Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès
MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : André-Paul COPPENS, Echevin ;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS ;
Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Martine GAREMYNCK, Laurent
LAUVAUX, Conseillers Communaux.

Objet n°28 - Question orale de Madame la Conseillère Muriel DE DOBBELEER relative au baromètre belge 2024 sur la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Muriel De DOBBELEER relative au baromètre belge 2024 sur la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseiller.ère.s,
Mesdames, Messieurs les membres du Collège communal,

Lors du Conseil communal du 11 septembre, le Collège nous a présenté une réflexion intéressante sur le devenir de la commune de Braine-le-Comte intitulée : « Penser à demain, Agir aujourd'hui ». Dans le chapitre concernant le cheminement de pensée qui a conduit le Collège à la rédaction de cette note, on insiste sur le caractère important du développement durable en soulignant l'invitation de la Région wallonne à définir leur stratégie en cette matière à partir des 17 objectifs de développement durable. Pour rappel, les 17 Objectifs de Développement durables (ODD) ont été adoptés en 2015 dans le cadre d'un programme de l'ONU appelé « l'Agenda 2030 ».

La note précise encore que :

« La démarche invite également à repenser la fonction publique locale au regard des objectifs du développement durable. À la fois, elle doit se reconstruire dans une logique de sobriété au regard de sa consommation, de son organisation du travail, mais également en faisant siens les principes

de justice sociale, d'attention aux vulnérables et de considération pour les générations futures. »
La correction du PST présentée en cette même séance du Conseil communal a amorcé l'intégration des 17 ODD dans la stratégie brainoise et nous soutenons cette démarche.
C'est dans ce contexte que nous avons été attiré par un article de l'UVCW qui fait référence à cette matière. Effectivement, depuis 2018, l'Université d'Anvers, l'Antwerp Management School et l'UCL Louvain lancent tous les deux ans une nouvelle enquête sur l'adhésion et la mise en oeuvre des Objectifs de développement durable en Belgique avec l'appui de l'Institut Fédéral pour le Développement Durable (IFDD).

Une nouvelle enquête vient d'être lancée en 2024. Elle s'adresse entre autres aux organisations publiques dont les communes.

L'intérêt de la participation des communes à cette enquête est clairement :

- Selon l'OCDE, 65% des 169 cibles liées aux ODD ne pourront pas être réalisées sans le soutien et l'engagement des pouvoirs locaux. Ceux-ci devront y être sensibles et réfléchir à la manière dont ils seront intégrés dans leur organisation.
- La prochaine législature (2024-2030) sera la dernière avant la fin du programme "Agenda 2030". Elle sera décisive pour accélérer la sensibilisation et la mise en oeuvre des ODD.
- Les résultats obtenus permettront d'avoir une vue large et complète de la sensibilisation et de l'implémentation des ODD au sein des organisations belges. Cela pourrait constituer un apport décisif pour orienter les politiques en matière de développement durable lors de la prochaine législature.

Ma question est simple, vu l'importance de cette enquête, le Collège a-t-il participé à celle-ci ? Dans la négative, pourrait-il m'en communiquer les raisons ?

Je remercie le Collège pour ses réponses.

Monsieur le Bourgmestre Maxime Daye répond à la question.

OUI ! Et merci de trouver, 7 mois plus tard, que ce Conseil communal du 11 septembre 2023 était une bonne idée.